

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français LMD



Mémoire pour l'obtention d'un master en Didactique du FLE

Intitulé

***Intégration des technologies d'information et des communications
(TIC) pour l'enseignement-apprentissage de l'oral
(Cas des étudiants de département de Français – Classe 1^{ère} année
Licence)***

Présenté par :

BATANA Hadj Redha

Présidente : M^{elle}. ZIOUANI Fatima

Maître-assistant(e) « A », U.A.T.L.

Examineur : M. AINA Kamel

Maître-assistant « A », U.A.T.L.

Directeur de recherche : M. KHENCHA Tayeb

Maître-assistant « A », U.A.T.L.

Année universitaire 2016-2017

Dédicaces

Je dédie ce travail de recherche à ma famille

Remerciements :

Je rends grâce à Allah le tout puissant de m'avoir permis d'achever ce travail. En premier lieu, je tiens à remercier de tout cœur mon directeur de recherche monsieur Tayeb KHENCHA pour sa généreuse patience et pour ses précieux conseils, son aide et sa compréhension.

Également je remercie l'ensemble des enseignants opérant au département de Lettres et Langue Française à l'université Amar Téliidji de Laghouat pour leur dévouement exemplaire afin de mener à bon port notre formation.

Enfin, je veux remercier tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin.

Merci !

TABLE DES MATIERES

DEDICACES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION..... 1

PARTIE I (Cadre Théorique et Conceptuelle)

Chapitre I : TIC / TICE ; Histoire, Définition(s) et Evolution

I- Origine/Histoire de la technologie de l'information et de la communication..... 5

II- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)..... 7

III- Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TICE)..... 9

Chapitre II : L'intégration de TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE (Cas de l'oral en classe de FLE)

I- Les TICE nouveau positionnement didactique..... 12

II- Les différents outils à utiliser pour un meilleur enseignement-apprentissage du FLE.13

III- Les objectifs de l'enseignement-apprentissage de l'oral en 1^{ère} année Licence.... 13

IV- Intégration de l'outil multimédia..... 14

V- INTEGRATION LOGICIELLE : individualiser les didacticiels..... 20

PARTIE II (Cadre Pratique / expérimental)

Chapitre III : La mise en pratique des TICE en classe de FLE à l'université

I- La place de NTIC à l'université algérienne..... 26

II- Les programmes 27

III- Analyse des séances dans les laboratoires 31

Chapitre IV : L'analyse de questionnaire

I- Interprétation des résultats..... 33

II- Bilan et perspective..... 39

CONCLUSION..... 41

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

INTRODUCTION

Aujourd'hui les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) connaissent une évolution démesurée, et cela concerne presque tous les domaines de notre quotidien, dont l'éducation.

A l'ère de la Mondialisation, il paraît que « *Les avancées technologiques sont très satisfaisantes mais la tâche la plus ardue reste de bousculer les mentalités* »¹, mais la question qui se pose c'est : notre société est-elle vraiment prête à s'enfoncer au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

Nous pensons que l'utilisation des NTIC est plus qu'avantageux, il aide à la prise de décision, à l'explication, à l'amélioration des résultats, à l'information en temps réel. Ces technologies, pour notre pays, sont un outil de développement, Les jeunes algériens sont plus ouverts aux nouvelles technologies d'information et de communication, d'où l'inscription de la réforme universitaire en Algérie, par l'introduction du système LMD, qui lui-même fait appel à l'intégration des NTIC pour rendre l'enseignement-apprentissage efficace et accessible.

La relation entre les NTIC et l'éducation a deux aspects : D'un côté, les apprenants se voient contraints de s'adapter à l'usage des NTIC. D'un autre côté, les NTIC peuvent-être utiliser dans le processus éducatif.

Dans cette recherche, nous voulons montrer le lien entre les NTIC et l'enseignement de l'oral pour un public universitaire.

De ce fait la problématique suivante s'impose. Quel est l'apport des TICE dans l'enseignement-apprentissage de l'oral pour les apprenants de la 1^{ère} année Licence ?

Comment les TICE pourraient rendre l'enseignement-apprentissage de l'oral plus efficace ? Quel est l'unité d'enseignement appropriée pour l'utilisation des TICE ?

¹Le Soir d'Algérie, Mardi 08 octobre 2002, page 06.

Pour répondre à ce questionnement nous proposons les hypothèses suivantes :

Il se pourrait que les NTIC favorisent l'apprentissage de l'oral. L'utilisation des NTIC motiverait les étudiants à s'exprimer librement.

Dans cette optique, nous proposons le plan suivant : notre recherche portera dans un premier temps sur l'intégration des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) pour l'enseignement-apprentissage de l'oral, sa définition, son historique, et son évolution. Puis le rapport entre les nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) et l'oral en classe de FLE.

Enfin, la 2^{ème} partie prendra en charge une analyse de l'expérimentation dans les laboratoires (Classe 1^{ère} année Licence).

Cette analyse est suivie d'un questionnaire destiné aux enseignants de FLE, afin de vérifier leur représentation vis-à-vis des TICE.

Partie 01 :
Cadre Théorique et
Conceptuel

Chapitre 01 :

***TIC / TICE ; Histoire,
Définition(s) et Evolution***

I- Origine/Histoire de la technologie de l'information et de la communication

Le mot technologie renvoie à la notion d'artefact (techne en grec) et à celle de sciences (logos). La notion semble avoir été pour la première fois utilisée en 1772 par un physicien allemand : Johann Beckmann. D'autres étymologistes situent son apparition au début du XVIIe siècle. Mais son usage populaire précède en fait de quelques années la révolution industrielle. C'est semble-t-il un professeur de Harvard, Jacob Bigelow, qui en a pour la première fois systématisé l'usage dans son ouvrage *Elements of technology* (1829). Botaniste et professeur à la chaire Rumford de Harvard consacrée à "l'application de la science aux arts utiles" (useful arts), Bigelow est reconnu par certains historiens américains comme un visionnaire mais aussi un fervent promoteur de la technocratie. Promoteur d'une véritable « fusion » entre les arts et la science, Bigelow va dévaloriser à la fois les savoirs fondamentaux qui ne s'articulent pas avec une pratique concrète et les techniques (les arts dans les mots de l'époque) qui s'inscrivent dans une tradition sans le recours systématique au savoir scientifique².

Chapron, B note que : « *Expression aux contours assez flous, apparue avec le développement des réseaux de communication, désignant tout ce qui tourne autour d'Internet et du multimédia. Elle recouvre également la notion de convivialité accrue de ces produits et services destinés à un large public de non-spécialistes. Au confluent de l'informatique, des réseaux de télécommunication et de l'audiovisuel, les TIC s'adressent au plus grand nombre. Employé dans ce mémoire sans distinction avec le terme NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).* »³

En promouvant une sectorialisation accrue des savoirs scientifiques et une répartition scientifique des tâches dans le domaine du travail il va fournir à la société capitaliste américaine naissante un véritable modèle d'éducation. C'est d'ailleurs sur les recommandations du professeur de Harvard que le MIT

²<http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=8126>

³<http://www.amtice.ulg.ac.be/upload/ressources/ressource-80-definitions-des-tic-et-des-medias-de-diverses-sources/differenciertsdemediasDEFINITION.pdf>

(Massachusetts Institut of Technology) empruntera son nom mais aussi de nombreuses orientations pédagogiques qui en feront un des centres de recherches technologiques les plus performants au monde (dans le domaine de la communication, de l'informatique et aujourd'hui de la robotique et de l'intelligence artificielle).⁴

Selon l'office québécois de la langue française : « *Ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information* »⁵.

Après les premiers pas vers une société de l'information qu'ont été l'écriture puis l'imprimerie, de grandes étapes ont été observées grâce au télégraphe électrique, puis le téléphone et la radiotéléphonie. L'informatique a pris son essor grâce aux circuits imprimés les constructeurs d'informatique décentralisée innovant rapidement. La télévision, le Minitel et l'Internet puis les télécommunications mobiles ont associé l'image au texte et à la parole, "sans fil", l'Internet et la télévision devenant accessibles sur le téléphone portable qui fait aussi office d'appareil photo.

Le rapprochement de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications, dans la dernière décennie du XX^e siècle a bénéficié de la miniaturisation des composants, permettant de produire des appareils « multifonctions » à des prix accessibles, dès les années 2000. L'augmentation rapide du nombre d'accès à internet à haut débit (par exemple avec l'ADSL ou avec les réseaux de la Télévision par câble) et d'accès à internet à très haut débit (avec les réseaux de lignes terminales en fibre optique) a favorisé la diffusion de contenus audiovisuels à des prix abordables puisque cela a fait baisser les prix des TIC en deux ans.

⁴Op cit

⁵ibid.

Avec le développement d'Internet et du WEB 2.0, les usages des TIC se sont développés et la grande majorité des citoyens des pays industrialisés utilise ces outils pour accéder à l'information. Par contre, une fracture numérique géographique s'est développée avec les pays en développement où l'accès à internet à haut débit est hors de la portée de la plupart des ménages. Un grand nombre d'internautes, via des sites, des blogs ou des projets tels que le projet encyclopédique Wikipédia ajoute de l'information à l'internet

Les emplois de la filière nécessitent de plus en plus de compétences de communication, de marketing et de vente, la technique n'étant qu'un support de la communication et d'organisation. Cela entraîne de nombreuses modifications dans les profils professionnels recherchés par les entreprises selon l'Observatoire International des Métiers Internet, qui analyse les profils et les compétences recherchés par le marché de l'emploi en Europe.

Les usages des TIC ne cessent de s'étendre, surtout dans les pays développés. Les TIC tendent à prendre une place croissante dans la vie humaine et le fonctionnement des sociétés.

II- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

L'expression *Technologies de l'information et de la communication (TIC)* est la traduction de l'expression *information and communication technologies, ICT* en l'anglais. Cette expression est particulièrement utilisée dans le monde universitaire, pour montrer le domaine de la *télématique*, c'est-à-dire les techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes : texte, musique, son, image, vidéo et interface graphique interactive (IHM).

L'expression *Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)* ouvrent des problématiques résultant de l'intégration de ces techniques au sein des systèmes institutionnels, recouvrant notamment les produits, les pratiques et les procédés potentiellement générés par cette intégration.

Le dictionnaire Larousse définit les technologies de l'information et de la communication comme étant un "*ensemble des techniques et des équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique (câble, téléphone, Internet, etc.)*"⁶. Mais cette définition se limite à la convergence de l'informatique et des télécommunications en vue de communiquer et ne tient pas compte de l'impact de la convergence numérique dans les multimédias et l'audiovisuel.

Le *Grand dictionnaire terminologique de l'OQLF* définit les technologies de l'information et de la communication comme étant un « *Ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information* »⁷. Cette définition est beaucoup plus complète que la précédente en tenant compte de la convergence numérique dans son ensemble. Elle reflète davantage le point de vue des institutions internationales qui considèrent les technologies de l'information et de la communication comme étant l'intégration des techniques des télécommunications, de l'informatique, des multimédias et de l'audiovisuel. La diffusion rapide des accès à l'Internet à haut débit a permis une explosion des usages des services audiovisuels qui prennent une importance accrue dans le concept des TIC, non seulement au niveau de la communication, mais aussi au niveau de la gestion des informations et des connaissances et au niveau de leur diffusion. Cette extension du concept des TIC est à l'origine de nombreux débats en raison de l'importance de son impact sur la société.

⁶<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/TIC/10910450>

⁷http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8349470

Selon une convention internationale fixée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), les technologies de l'information et de la communication (TIC) englobent les secteurs économiques suivants:

- Secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique, de TV, radios, téléphone...);
- Secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique...);
- Secteurs des services de TIC (télécommunications, services informatiques, services audiovisuels...).

III- Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TICE)

Les TICE représentent les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. Elles recouvrent les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement (TICE = TIC + Enseignement). Les TICE regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Aujourd'hui ce sigle est remplacé par l'école numérique⁸.

En clair, il s'agit de mettre en avant les technologies modernes pour les inclure dans l'enseignement. On peut aussi parler de l'utilisation en contexte pédagogique des outils numériques au service des stratégies d'apprentissage...

Ces outils et services sont nombreux et variés, ils existent depuis l'apparition des outils informatiques et ne cessent de se développer, notamment depuis l'explosion de l'internet (ADSL) grand public, de l'ordinateur personnel, plus récemment de l'arrivée des tableaux interactifs, des ENT, tablettes tactiles, bureaux

⁸https://fr.wikipedia.org/wiki/Technologies_de_l%27information_et_de_la_communication_pour_l%27enseignement

à distance, smartphones et aussi de la démocratisation du Cloud (informatique dans les nuages).

Chapitre 02 :

*L'intégration de TICE dans
l'enseignement/apprentissage
du FLE (Cas de l'oral en
classe de FLE*

I- Les TICE nouveau positionnement didactique

L'accroissement des technologies dans l'aire de la formation ne laisse personne indifférent. En effet, nous sommes au cœur d'un débat où les valeurs humanistes se télescopent avec celles des technologues de la société de l'information.

Pour le domaine du FLE, on constate que les usages de type EAO (Enseignement assisté par ordinateur) peuvent s'accorder aux principes didactiques de la Méthode Audio-Orale (MAO) datant de la fin de la Seconde Guerre mondiale ou de celle nommée Structuro-Globale-Audio-Visuelle (SGAV) promue dès les années 60. La méthode communicative définie dans le courant des années 70 et la perspective actionnelle, émergente à la fin des années 90, concordent moins à ce type d'usage parce qu'elles s'attachent davantage au développement d'une compétence de communication par les apprenants qu'à la connaissance du système linguistique. Pourtant, la thèse de F. Demaizière, intitulée EAO et publiée en 1986, appuie la deuxième explication évoquée par F. Mangenot : « *l'EAO tutoriel est l'utilisation classique de l'ordinateur comme support d'enseignement. C'est certainement la plus courante dans le domaine des langues.* »⁹

Son analyse, riche et rigoureuse, démontre néanmoins que l'EAO ne peut être intégralement assimilé aux approches behavioristes de l'apprentissage. Elle met effectivement d'abord en évidence qu'à la fin des années 80, les conditions de production des tutoriels étaient encore assez exigeantes, du fait de la nécessaire pluridisciplinarité des équipes de rédaction ainsi que des budgets que réclamaient alors ces projets. Mais elle souligne ensuite que le développement des langages auteurs et des systèmes experts a favorisé une prise d'indépendance importante des enseignants vis-à-vis des informaticiens¹⁰.

⁹BENZEROUAL Tarek, Intégration des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) pour un meilleur enseignement-apprentissage du français langue étrangère (FLE) au niveau du département de français (Batna)

¹⁰ibid

II- Les différents outils à utiliser pour un meilleur enseignement-apprentissage du FLE

Les outils informatiques, Internet en particulier, constituent une véritable manne pour les enseignants et les étudiants de langue étrangère : qu'il s'agisse de l'accès possible à la communication avec des natifs de la langue étrangère étudiée (qui se diffuse aujourd'hui à travers les réseaux sociaux notamment), et donc, potentiellement, du renforcement d'une véritable compétence interculturelle ; qu'il s'agisse de la seule observation de comportements discursifs ; qu'il s'agisse enfin des outils de traitement de texte, de l'accès gratuit à des ressources linguistiques de base (ou plus « pointues » telles que le site du CNRTL), le potentiel des artefacts informatiques, qu'ils soient ou non en réseau, est considérable. Encore faut-il s'approprier ce potentiel, trier ce qui est utile de ce qui l'est moins, ou de ce qui ne l'est pas, savoir chercher des sources, conduire les étudiants à adopter une attitude raisonnable et responsable vis à vis de ces outils, imaginer des tâches en fonction du niveau, des contraintes, des centres d'intérêt des étudiants etc...

III- Les objectifs de l'enseignement-apprentissage de l'oral en 1ère année Licence

Aborder l'oral comme un outil d'apprentissage par lequel l'apprenant peut développer sa pensée, effectuer des transferts et reconstruire sa compréhension du monde. Il s'agit de faire participer les apprenants à des activités orales qui font appel à la pensée complexe dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences discursives et communicatives.

IV- Intégration de l'outil multimédia

Le recours à la technologie pour l'apprentissage des langues s'assimile parfois à la quête d'une réconciliation entre des extrêmes que seule la science-fiction semble sérieusement envisager. Comment apprendre à penser avec des machines qui ne pensent pas ? Cette question de Monique Linard¹¹ placée en exergue illustre, sur ce point, la nécessité de replacer le concept de didacticiel multimédia dans le contexte plus large des nouvelles technologies.

Si l'on excepte les produits commerciaux dont le trait principal semble être l'utilisation d'un concept informatique à la mode¹², la majorité des applications pédagogiques de l'informatique découle plus ou moins directement de la recherche. Le caractère élaboré ou non de chacune dépend de la richesse des horizons ouverts par telle ou telle voie ainsi que de la qualité de la réflexion qui fonde son utilisation pour l'apprentissage des langues.

De manière globale, on peut distinguer deux grands axes de recherche, dont chacun ouvre la voie à des ramifications spécifiques, l'axe linguistique et l'axe didactique.

L'axe linguistique correspond au prolongement des travaux visant à utiliser l'ordinateur pour développer ou évaluer la compétence linguistique de l'apprenant (correction des énoncés). L'orientation en est principalement un suivi plus élaboré, prenant en compte des segments de réponse de plus en plus longs et moins guidés (réponses ouvertes), d'une part, et la mise en évidence des sources d'erreur de chaque apprenant, d'autre part. Cette réflexion débouche surtout sur la production de didacticiels de type « exerciceur ».

Notons que ce type de recherche ne semble plus dominer, ce que masque parfois encore le nombre impressionnant d'applications qui relèvent de cette approche mais dont peu proposent des avancées significatives. Du fait des problèmes posés, en particulier, par l'analyse des réponses aux questions ouvertes, cette réflexion tend

¹¹Linard M., *Des Machines et des Hommes – Apprendre avec les nouvelles technologies*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹²Tel fut le cas, à des époques différentes de l'utilisation commerciale de termes tels que « interactif », « hypertexte », « multimédia » et bien d'autres...

se rapprocher d'autres orientations (l'intelligence artificielle¹³ et les systèmes-experts, notamment).

Un développement plus significatif semble être offert par les laboratoires de langues multimédia qui autorisent l'enregistrement et la restitution, combinée à différentes formes d'algorithmes spécifiques (accent tonique, intonation, rythme), de la production orale de l'apprenant. L'évaluation de cette production reste encore purement formelle et ne peut en aucun cas prendre en compte la dimension sémantique de la langue. La recherche fondamentale dans le domaine de la reconnaissance de la parole (aussi appelée, de manière moins ambiguë, compréhension automatique des langues) offre à ces laboratoires d'intéressantes perspectives.

Nous regroupons sous cette appellation les différentes recherches s'attachant principalement à respecter une approche centrée sur l'apprenant. C'est dans ce domaine que les nouvelles technologies ont suscité les vocations les plus nombreuses.

Une première orientation à évoquer concerne la compréhension automatique des langues naturelles, directement issue des travaux sur l'Intelligence Artificielle. L'objectif avoué est, dans un premier temps, de permettre à l'ordinateur de « comprendre » le langage dans toute l'étendue de sa complexité sémantique (reconnaissance de la parole) afin, dans un second temps, d'entrevoir la possibilité d'un dialogue authentique entre l'utilisateur et la machine.

Il s'agit là d'une perspective intéressante pour l'apprentissage des langues dans l'optique « communicatives » qui prévaut. La mise au point d'environnements d'apprentissage fondés sur ce concept permettrait de dépasser les limites de la compétence linguistique et de renforcer le rôle de l'ordinateur.

Le concept de « reconnaissance de la parole » correspond à la capacité de la machine à reconnaître le langage. Si l'un des objectifs peut être la compréhension du langage naturel, en termes sémantiques, une voie plus réaliste, en un premier

¹³Intelligence artificielle (I.A) : programmes informatiques visant à reproduire le comportement humain en cherchant à faire « apprendre » à la machine le comportement de son utilisateur.

temps, consiste à s'intéresser aux formes et à faire correspondre formes orales et graphiques des signes linguistiques.

La recherche s'oriente selon plusieurs directions : oraliser un texte écrit (lecture), apporter la forme écrite d'un document sonore (dictée), comparer deux productions orales (modèle/apprenant).

La première voie implique le plus souvent le recours à la synthèse de la parole, et se heurte aux difficultés de reproduire l'authenticité de l'expression. Si la phonie peut être maintenant reproduite, les choses se compliquent dès lors que l'on aborde les problèmes d'accentuation et d'intonation pour lesquels les modèles exhaustifs manquent encore.

Les applications commerciales de la dictée paraissant plus nombreuses, une large part de la recherche se consacre à la mise au point de logiciels capables de retranscrire correctement les informations sonores. Là encore, les écueils sont nombreux du fait de la nécessité de prendre en compte vitesse d'élocution, accents et prononciations différentes. Les applications proposées ont encore bien des progrès à faire dans le domaine de la fiabilité et de la vitesse de traitement, en particulier.

La comparaison de productions orales débouche plus spécifiquement sur la conception de laboratoires de langue informatisés, capable d'offrir une aide significative à l'amélioration de la production orale. Les problèmes dans le domaine se concentrent autour du type de correction à apporter aux différentes composantes de la production orale (phonétique, accentuation, intonation et rythme). La visualisation des productions permises par l'ordinateur se double de la difficulté à comparer modèle et apprenants (voix et vitesses d'élocution différentes) et des marges « d'erreur » acceptables pour une production authentique.

La voie ouverte par l'hyper navigation¹⁴ semble, par contre, recueillir un nombre plus grand de suffrages et de déboucher sur des applications qui fondent la

¹⁴Navigation individualisée au sein d'un hypertexte ou hypermédia, grâce à des liens activables au gré de l'apprenant et selon ses besoins spécifiques.

majeure partie des didacticiens. L'objectif commun est de placer l'apprenant au centre de l'apprentissage en favorisant l'individualisation des rythmes et des contenus.

La tendance des systèmes ouverts correspond à la volonté d'offrir aux enseignants la possibilité de modifier le contenu (linguistique et / ou pédagogique) des didacticiens, voire de réaliser d'A à Z leurs propres didacticiens multimédias. L'idée est de personnaliser les outils afin de les adapter au mieux aux caractéristiques particulières du public cible (objectifs pédagogiques, niveau de langue, profils cognitifs).

Il s'agit ici de distinguer entre « générateurs d'exercices », « langages-auteurs », dont la fonction et l'ergonomie¹⁵diffèrent de manière très significative.

Les générateurs d'exercices – aussi appelés « exercices » - sont des programmes permettant, à partir d'un texte choisi par l'enseignant, de générer plus ou moins automatiquement des exercices simples issus de la typologie traditionnelle en matière d'apprentissage des langues : QCM, textes à trous, appariements, puzzles...

Un langage-auteur est un langage de programmation spécialisé pour l'apprentissage des langues. Il comporte, en plus d'un jeu d'instructions d'un langage non spécialisé, un jeu d'instructions spécialisées (*gestion de l'écran graphique, analyse des réponses...*). Ces langages-auteurs présentent souvent l'inconvénient d'être trop simples ou, à l'inverse, trop complexes (tout dépend du nombre d'instructions spécialisées qu'ils proposent) et ne reconnaissent pas un réel succès auprès des enseignants, peu formés, dans leur ensemble, à la logique de la programmation informatique.

Beaucoup plus utiles sont les systèmes-auteurs, véritables environnements de création qui ne devraient idéalement requérir de l'enseignant aucun apprentissage de la programmation informatique. D. Don les définit comme *des ensembles d'outils*

¹⁵Science de l'adaptation des outils à l'homme et aux conditions de travail.

logiciels qui permettent à un auteur de créer ou de modifier un didacticiel.¹⁶ Il s'agit d'une voie encore trop peu utilisée par les enseignants à l'égard de la richesse pédagogique et à la créativité de certains.

L'utilisation de techniques associées à l'ordinateur regroupe les travaux portant moins sur le développement de nouveaux logiciels que sur le détournement à des fins pédagogiques de moyens techniques existants. Ceux-ci peuvent être matériels ou logiciels.

Sur le plan matériel, la notion de réseau, c'est-à-dire, de partage de ressources informatiques communes, est certainement celle qui marque le plus notre époque, ne serait-ce que par l'omniprésence de plus en plus marquée de l'Internet. Véritable banque de matériau linguistique à l'échelon mondial, Internet attire un nombre croissant d'adeptes et les expériences pédagogiques centrées autour de son utilisation se sont multipliées, avec un inégal succès.

Une autre source d'enrichissement pédagogique liée au réseau est le recours au courriel (courrier électronique, ou « e-mail »), qui facilite l'intercommunication entre des partenaires d'horizons différents.

Sur le plan logiciel, un certain nombre d'expériences sont menées à partir de logiciels dits « génériques », détournés de leur fonction première à des fins pédagogiques : traitements de texte, gestionnaires de bases de données, dictionnaires et correcteurs orthographiques et syntaxiques...

Dans tous les cas, la qualité des expériences reste étroitement liée à celle de la réflexion pédagogique qui précède leur intégration au sein des formations.

Les didacticiels ne représentent que l'une des facettes de l'informatique pédagogique. Leur organisation interne, ainsi que leur recours aux différents aspects de la technologie déterminent la richesse de l'espace d'apprentissage virtuel offert par l'environnement informatique. Pour chaque savoir-faire, la technologie moderne apporte des fonctions originales représentées dans le tableau suivant :

¹⁶Don D., *Dictionnaire de l'E.A.O.*, Paris, Ophrys, 1988.

<p style="text-align: center;"><u>Production orale</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Fonction « enregistrer ».• Représentation graphique de la parole.• Reconnaissance de la parole.• Synthèse de la parole.	<p style="text-align: center;"><u>Compréhension orale</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Sous-titrage.• Segmentation du son.• Transcription automatique de la parole.
<p style="text-align: center;"><u>Compréhension écrite</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Glossaire.• Synthèse de la parole.• Hypertextes.	<p style="text-align: center;"><u>Production écrite</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Dictionnaires « en ligne ».• Correcteurs orthographiques.• Aides grammaticales.• Outils d'aide à la production.• Assistants

Tableau 1. Les quatre savoir-faire en langue et l'offre technologique¹⁷

En suivant le tableau, on constate que le multimédia apporte un grand nombre de réponses aux contraintes qui jalonnaient jusqu'alors le champ ouvert à l'informatique pédagogique : non seulement l'ordinateur est désormais oralisé, mais, contrairement à la bande magnétique, il permet un accès direct et instantané aux segments de son désirés. De la même manière, la combinaison du graphisme, du son et du texte autorise une approche de l'oral inédite, en offrant à l'apprenant et à l'enseignant une visualisation des différentes composantes de l'oral qu'aucun support n'était encore parvenu à proposer.

Ce qui est en jeu, toutefois, n'est jamais la correction de la production de l'apprenant, mais l'aide au repérage de l'erreur : les acteurs humains (enseignant et apprenant) restent toujours au centre du processus médiatisé – et non intégralement pris en charge – par la technologie.

¹⁷D'après la classification opérée par Mathias Schulze lors de la Seconde Conférence sur l'apprentissage des langues organisées par le Conseil Européen pour les langues, Jyväskylä, Finlande, Juillet 1999.

V- Intégration logicielle : individualiser les didacticiels

Les grandes orientations de la didactique des langues ainsi que les études portant sur l'impact des nouvelles technologies Sur l'apprentissage¹⁸ pointent dans la même direction : l'adaptation des rythmes, contenus et matériaux au profil spécifique des apprenants.

Dans le cas d'utilisation de logiciels ouverts et, dans une plus large mesure encore, lors du recours à des systèmes-auteurs pour créer ses propres didacticiels, l'intégration de l'outil multimédia peut passer par la déclinaison d'un contenu pédagogique ou linguistique en différentes versions d'un même didacticiel, chacune adaptée à un groupe particulier (style cognitif, niveau de compétence linguistique...).

La somme des leçons contenues dans un ensemble logiciel définit une base de connaissances, assimilable à un programme de formation.

Le premier plan sur lequel faire porter la différenciation entre les types d'apprentissage se rapporte aux modes d'accès à cette base de connaissances. Selon le degré de liberté ou de guidage offert au sein de chaque didacticiel, nous adapterons le travail proposé à la demande des différents types d'apprenants¹⁹. Ce premier point touche à la structure interne des didacticiels dont il convient de dire quelques mots.

La structure profonde d'un scénario pédagogique résulte de la combinaison de trois axes principaux :

- L'axe didactique : correspond à l'organisation séquentielle des écrans et reflète la démarche didactique de l'enseignant / auteur. Il s'agit du fil conducteur de la leçon qui servira de guide et de repère pour l'apprenant. Celui-ci navigue en général à sa guise le long de cet axe didactique par l'intermédiaire d'un contrôleur semblable à celui d'un

¹⁸Zähner C., *second language acquisition and the computer : variation in second language acquisition*, Recall, 1995.

¹⁹Bertin H., *Conception de leçons multimédia : liberté ou guidage ?* Rennes, publié dans Asp., N° 19-22, 1998.

lecteur de CD ou d'un magnétoscope, assisté parfois du plan de la leçon affichée dans une partie de l'écran²⁰.

- L'axe heuristique : correspond à l'individualisation des rythmes et des contenus. Il se traduit par l'utilisation de liens hypermédias intégrés dans les différentes pages écrans. Les sources de ces liens peuvent être variées : boutons (zones graphiques interactives), textes ou segments de textes, images ou zones spécifiques d'images, les cibles de ces liens seront elles-mêmes diverses : textes, images, séquences vidéo, activités didactiques, autre leçon, logiciels externes...
- L'axe référentiel : correspond aux outils complémentaires éventuellement intégrés dans l'espace d'apprentissage virtuel constitué par l'écran de l'ordinateur : base grammaticale, dictionnaires et encyclopédies, aides et documents de référence divers. Il est souhaitable, dans le cas où de tels outils soient prévus, qu'ils restent à tout moment disponibles pour l'apprenant (par l'intermédiaire d'un jeu d'icônes affiché en permanence dans une partie réservée de l'écran, par exemple).

En jouant sur ces trois axes, on dispose d'un large éventail de possibilités pour adapter les matériaux pédagogiques à des groupes d'apprenants différents.

L'axe didactique : il suggère la présence de l'enseignant, dont les études montrent à quel point elle est sécurisante. En particulier pour les apprenants dont la maîtrise de la langue est réduite. En renforçant la linéarité des scénarii, l'auteur des didacticiels apportera à ces étudiants un cadre psychologique réconfortant, quel que soit le mode de travail retenu (présentiel ou non).

²⁰Cette dernière fonction est particulièrement souhaitable, pour des questions de repérage et d'organisation de l'apprentissage.

Deux remarques s'imposent en ce qui concerne ce premier axe :

- Rédiger un scénario pédagogique construit principalement autour de cet axe didactique est une tâche relativement aisée pour l'enseignant novice dans le domaine de la création multimédia, car proche des techniques de cours auxquelles il a généralement été formé. Il s'agit ici d'une activité d'enseignement, au sens propre du terme. Du fait de la linéarité des séquences, le cheminement de l'apprenant est relativement prévisible : la conception du métalangage des didacticiels n'en est que plus naturelle.
- Des scénarii pédagogiques essentiellement linéaires nous ramèneraient cependant vers un Enseignement Programmé dont l'histoire a montré les limites. L'axe didactique ne devrait être réservé, par conséquent, qu'au simple guidage pédagogique de l'apprenant.

L'axe heuristique : c'est à travers la richesse des liens hypermédias prévus dans chaque écran, apporte au didacticiel cette part de liberté qui confère toute son originalité au support pédagogique. En réduisant le poids de la linéarité dans l'organisation des informations accessibles dans le didacticiel, cette structure accorde un plus large part à l'activité de l'apprenant, à la prise de décision, tout en garantissant une plus grande authenticité des activités proposées (libre choix à des attitudes à adopter face à une situation donnée).

Plusieurs remarques méthodologiques s'imposent également dans ce cas :

- L'impossibilité de prévoir le cheminement effectif de l'apprenant au sein des matériaux impose à l'auteur un effort d'imagination dans l'organisation des liens hypermédias et la rédaction du métalangage.
- Pour cette même raison, il devient difficile de s'assurer que tous les apprenants auront effectivement parcouru, dans un sens quelconque, l'intégralité des informations jugées essentielles par l'enseignant. Le problème touche ici à l'organisation des liens prévus dans le didacticiel.

- Enfin, l'axe heuristique pose un problème de navigation au sein de l'information : s'il est aisé de « s'enfoncer » toujours plus loin dans les niveaux d'information hypermédias, il l'est souvent moins de rebrousser chemin vers l'embranchement initial. Il s'agit d'un problème que rencontrent particulièrement les *netsurfeurs*. Pour ce qui nous concerne, cette remarque a un impact tant sur la conception des liens hypermédias que sur le choix initial de l'environnement logiciel d'apprentissage (quelles fonctions de navigation et de repérage offre-t-il ? par exemple).

L'axe référentiel : il semble jouer un rôle intermédiaire entre les deux précédents : les accès aux dictionnaires s'assimilent bien souvent aux questions posées directement à l'enseignant lors des cours traditionnels (axe didactique) ; la liberté totale accordée aux apprenants d'utiliser ou non ces outils relève par ailleurs de l'axe heuristique. La richesse d'un environnement d'apprentissage multimédia sera donc fonction du nombre et de l'intérêt pédagogique des outils proposés, ainsi que de leur facilité d'accès par l'apprenant.

Partie 02 :

Cadre Pratique/expérimentale

Chapitre 03 :

*La mise en pratique des TICE
en classe de FLE à
l'université*

I- La place des NTIC à l'université algérienne

Le système scientifique algérien, qui recouvre ici l'ensemble des établissements dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, y compris les centres de recherche et de recherche-développement, est au cœur de la démarche nationale d'intégration des TIC. À cet égard, il a bénéficié de l'essentiel des projets consacrés à ces technologies. Parmi ces projets, on pourra citer, à titre d'exemple, les trois principaux d'entre eux : le premier consiste en la mise à disposition du système scientifique, enseignement supérieur et recherche, « *d'une infrastructure technologique et d'un ensemble d'outils à même de prendre en charge tous leurs besoins en matière de communication et d'information scientifique et technique...* ». Le deuxième porte sur le télé-enseignement, et devrait « *doter la majorité des établissements universitaires d'une infrastructure de télé-enseignement comprenant les outils de visioconférence...* ». Le troisième réside en un projet de bibliothèque virtuelle, ciblant prioritairement les sciences sociales et humaines, et ayant pour objectif « *l'élaboration d'une politique nationale de diffusion de l'information scientifique et technique.* ». Ajoutons à cela que les activités de recherche consacrées aux TIC ont bénéficié d'un financement exceptionnel, à hauteur de 62% de l'ensemble du budget alloué aux filières scientifiques et techniques. Pour évaluer concrètement le degré d'intégration des TIC dans le système scientifique algérien, nous avons choisi de l'examiner sur deux aspects, la place des TIC dans les institutions scientifiques et l'accès des chercheurs aux TIC, aussi bien sur le lieu du travail qu'à domicile.

Les projets de recherche consacrés aux TIC occupent une place importante dans l'ensemble des activités scientifiques conduites par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

II- Les programmes

Module : compréhension de l'écrit et de l'oral

Année : 1^{ère} année

Semestre : 1

Compréhension de l'oral (comprendre)

Compétences : adopter une écoute sélective

Objectifs :

- ❖ Identifier les différents procédés utilisés dans les actes de parole (qu'est-ce que j'écoute ?) :
 - Verbal : champ lexical, registres de langue, types de phrases, conjugaison des verbes, mots à charge émotive,
 - Paraverbal : intonations, tons, pauses, rythme, signes vocaux verbaux, caractéristiques de la voix, ;
 - Non verbal : gestes, mouvements du corps, expression faciale, formes des objets,
- ❖ Développer des stratégies d'écoute (comment j'écoute ?) :
 - Types d'écoute : analytique, synthétique, critique, perceptive, créatrice,
 - Facteurs de réception : concentration, attention, prise de notes, mémorisation, réécoute, faire face aux éléments parasites (bruit, contact des langues,), schématisation, illustration, gestion de l'espace (la distance avec l'orateur), gestion du temps de l'écoute.

Activités :

❖ Activités d'écoute :

- 1- Ecouter deux à trois fois le texte oral.
- 2- Relever les procédés fortement utilisés (verbal, paraverbal, non verbal).
- 3- Analyser les données relevées (agencer).
- 4- Identifier l'acte de parole.
- 5- Synthétiser.

❖ Activités ludiques pour stimuler les facteurs de réception.

Exemple : jeux de mémorisation, de réflexion.

Modalité d'évaluation :

Compréhension de l'oral : écouter des textes oraux et répondre aux questions de compréhension.

Critères d'évaluation :

Relever les marques (déictique) de l'acte de parole réalisée :

- Verbal ;
- Paraverbal ;
- Non verbal.

Thèmes abordés :

L'écriture – le patrimoine – la diversité culturelle – le bonheur – les énergies renouvelables – la longévité – le jeune – la violence – les nouvelles technologies – la publicité – le recyclage – les auteurs (Assia DJEBAR – le clégio) – les phénomènes naturels.

Module : compréhension de l'écrit et de l'oral

Année : 1^{ère} année

Semestre : 2

Expression/production orale (orateur)

Compétences : s'exprimer/parler

Objectifs :

- ❖ Produire des actes de paroles :
 - Parler de soi ;
 - Raconter ;
 - Décrire ;
 - Argumenter ;
 - Demander quelque chose ;
 - Répondre à un interlocuteur ;
 - Expliquer ;
 - Résumer ;
 - Donner son point de vue ;
 - Rapporter des faits ;
- ❖ Apprendre à gérer le temps, l'espace, le stress, le corps.

Activités :

- 1- Identifier l'acte de parole demandé en fonction de la consigne (la demande).
- 2- Produire l'acte de parole devant un auditoire.
- 3- Auto-évaluation (enregistrée)
- 4- Critique de l'auditoire.

Modalité d'évaluation :

Prendre la parole en réponse à une demande.

Exemple : l'argent fait le bonheur. Qu'en penses-tu ? exprimer son point de vue.

Critères d'évaluation :

- Le respect de la consigne (acte de parole).
- La phonétique, la prosodie et la fluidité.
- La morphosyntaxe.
- La cohérence/cohésion du discours.
- La correction sociolinguistique (registre de la langue).
- L'interaction : répondre à la sollicitation de l'interlocuteur.
- Gestion du temps.
- Gestion de l'espace.
- Le non verbal.

Les thèmes abordés : (suite)

L'amitié – le racisme – le big data – le langage non verbal – la nutrition – auteurs (Pierre RABHI - Amin MAALOUF – Delphine de Vigan) – l'enseignement – le livre numérique.

Matériels utilisés :

- Un PC portable
- Les haut-parleurs
- Data-show

III- Analyse des séances dans les laboratoires

Après avoir rempli le rôle d'observateur pendant 6 heures, nous avons constaté certains points importants à citer

Expérience personnelle :

Le cours s'est déroulé dans les laboratoires, tous les étudiants ont pris place ainsi que l'enseignant, celui-ci a demandé aux étudiants d'être attentif car le cours va être assuré par un support vidéo.

Avant de commencer, l'enseignant signale qu'il va lancer le support, ce dernier est fait pour remédier essentiellement à la compréhension et la production orale et les autres aspects viennent qu'en second lieu. L'enseignant a fait 3 écoutes pour répondre aux trois besoins, à savoir la compréhension, l'apprentissage phonétique et la répétition qui favorise la rétention du vocabulaire. Cette démarche vise plus la mémoire auditive, élément indispensable pour l'appropriation des mots.

Commentaire :

A la fin de la séance, les étudiants sont intervenus pour donner leurs avis. Ils ont beaucoup aimé la méthode utilisée car elle a créé une animation et une interaction tout au long du cours. Mais ils ont trouvé des difficultés à recopier le contenu à l'écrit qui nécessite plus de temps. Aussi pour eux, les objectifs fixés au début nécessitent plus de trois écoutes. En plus, l'explication de l'enseignant était imitée à l'aspect oral de la vidéo et le vocabulaire sans accéder à l'écrit.

Chapitre 04 :

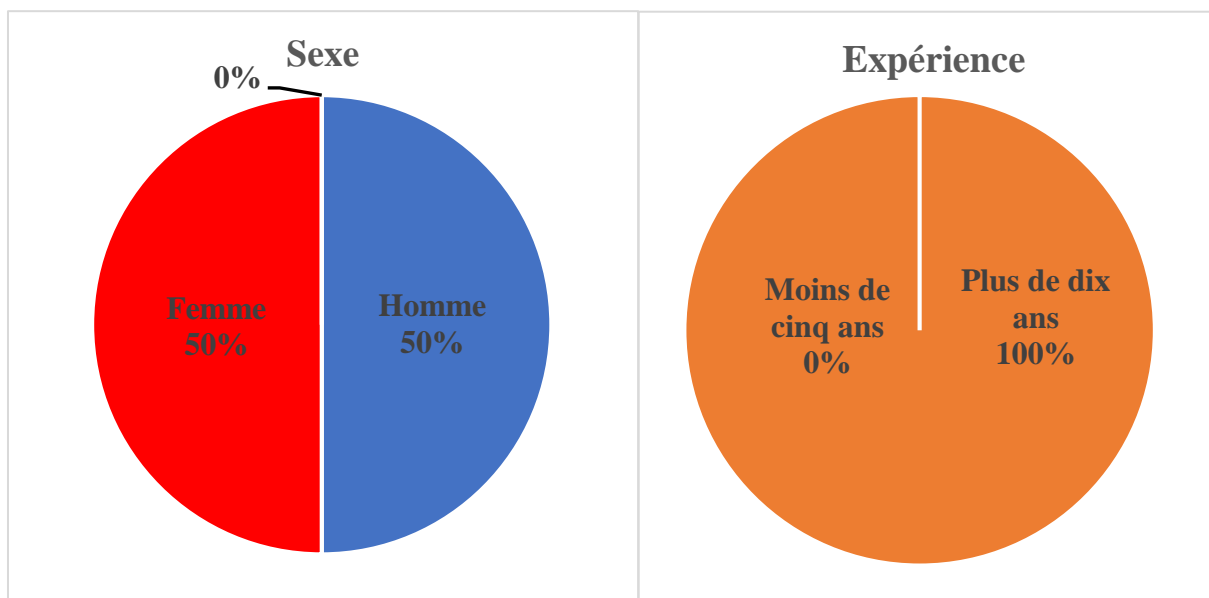
L'analyse de questionnaire

I- Interprétation des résultats

Dans le but d'avoir une image claire sur les nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC), six enseignants exerçants dans le département de français sont amenés à répondre à un questionnaire portant sur différents vecteurs que nous estimons décisifs dans l'utilisation de cette technologie.

1. Réponses des enseignants :

Q1& Q2 : Quel est votre sexe et les années d'expériences ?

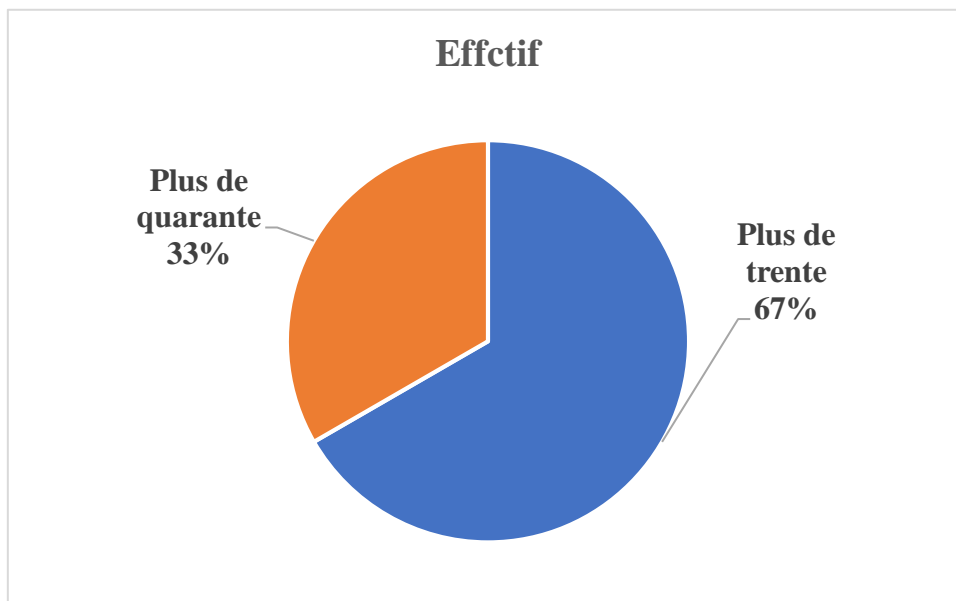


	Taux	Expérience
Femmes	50%	Moins de cinq ans : 0% Plus de dix ans : 100%
Hommes	50%	Moins de cinq ans : 0% Plus de dix ans : 100%

Commentaire :

Cette question permet de regrouper les enseignants par rapport à leurs sexes, ce questionnaire était distribué à 6 enseignants (100%), on distingue 3 hommes (50%) et 3 femmes (50%).

Q3 : quel est le nombre d'étudiants dans votre classe ?



Commentaire :

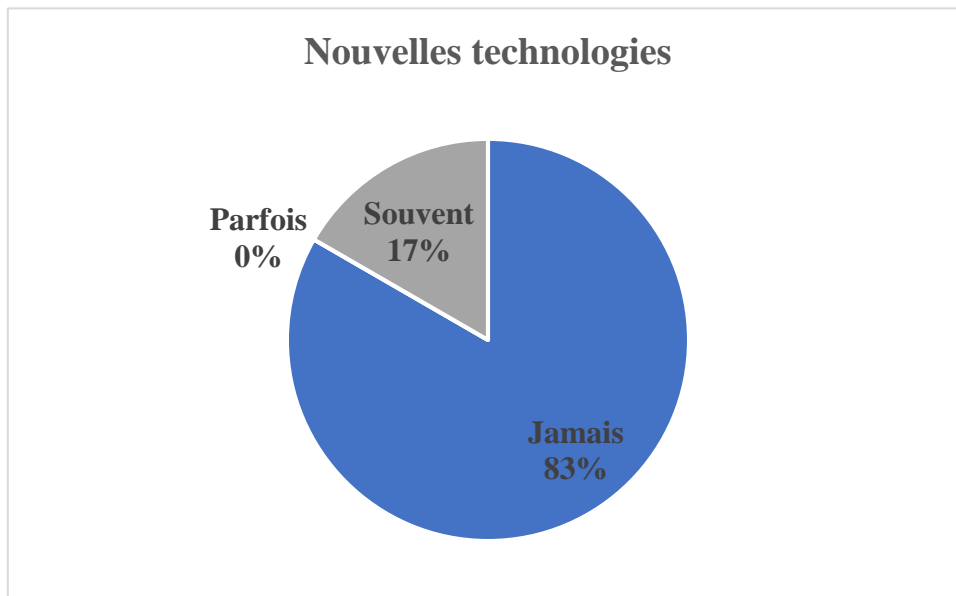
Le nombre d'élèves dans les classes	
Plus de trente	2 enseignants (33%)
Plus de quarante	4 enseignants (67%)

Notre questionnaire se divise en quatre parties :

- A. L'utilisation des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) en classe.
- B. La formation des enseignants dans les nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC).
- C. Les avantages et les inconvénients de l'utilisation des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) dans l'enseignement.
- D. L'évaluation.

Pour le premier axe :

- 1) Avez-vous eu recours aux nouvelles technologies d'information et de communications au cours de votre carrière ?
 - Si la réponse est « jamais », citez les raisons.
 - Si oui, depuis quand utilisez-vous cette méthode ?



- A. 83% des enseignants interrogés n'ont « jamais » eu recours aux nouvelles technologies d'information et de communications au cours.
- 0% des enseignants l'utilisent « parfois ».
- 17% l'utilisent « souvent ».

Ce qui montre que le travail avec les nouvelles technologies d'information et de communications crée une certaine hésitation chez les enseignants.

	Nombre d'enseignants	Taux (%)
Jamais	5	83%
Parfois	0	0%
Souvent	1	17%

B. Pour la réponse « jamais », 83% des enseignants citent les raisons suivantes :

- Les mauvaises surprises de la technologie
- Entraîne chez certains apprenants la passivité
- La mauvaise gestion du temps.

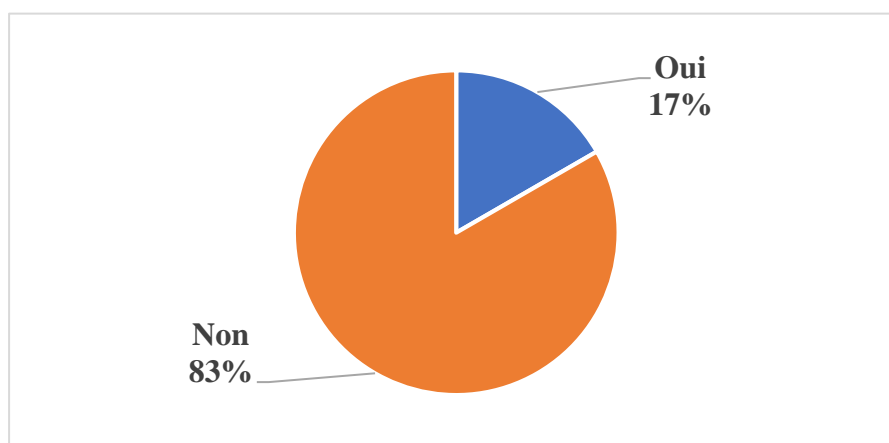
C. 17% des enseignants nous informent qu'ils ont utilisé cette méthode depuis le premier jour de leur recrutement.

Pour le deuxième axe :

2). Connaissez-vous les outils adaptés (logiciel) des nouvelles technologies d'information et des communications ? Si oui, lesquelles ?

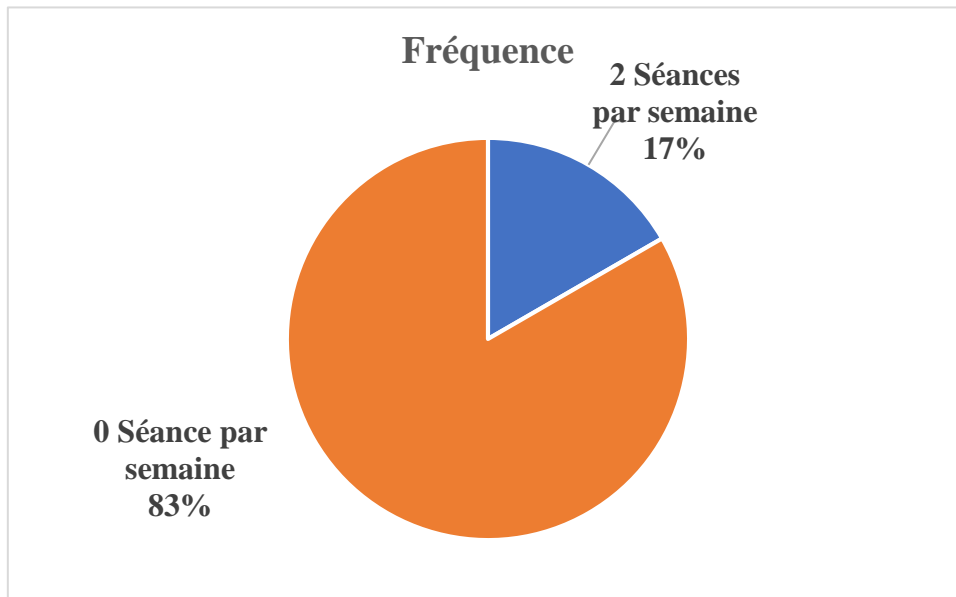
- 17% des enseignants déclarent connaître quelques outils adaptés comme : Projets voltaire – le conjugueur.

3). Avez-vous eu une formation afin de mieux gérer le travail avec les nouvelles technologies d'information et des communications ? Si oui, lesquelles ?



- 17% des enseignants déclarent qu'ils ont fait une formation afin de mieux gérer le travail avec les nouvelles technologies d'information et des communications.

4). A quelle fréquence estimez-vous avoir recours à l'outil informatique ? (Par semaine ou par mois)



- 17% des enseignants déclarent qu'ils font deux séances par semaine avec les nouvelles technologies d'information et des communications.

5). Quelle sont les activités où vous utilisez les nouvelles technologies d'information et des communications ?

- La compréhension de l'oral
- La production de l'oral

6). A l'inverse, y a-t-il des activités où vous n'utilisez jamais cet outil ? Pourquoi ?

- La production écrite
- La compréhension de l'oral
- La grammaire
- La phonétique.

Pour le troisième axe :

7). Quels sont selon vous les inconvénients et les avantages de travail avec l'outil informatique ?

➤ **Avantage :**

- Les images peuvent être facilement utilisées pour enseigner et améliorer la mémoire à long terme des étudiants
- Les enseignants peuvent facilement donner des explications complexes et s'assurer de la bonne compréhension de l'étudiant.
- Les enseignants peuvent rendre les classes interactives et les cours plus agréables, ce qui pourrait améliorer le taux de présence et la concentration des étudiants.

➤ **Inconvénients :**

- L'installation des appareils peut poser problème.
- Ils peuvent être trop onéreux.
- Ils peuvent être difficiles d'utilisation pour des professeurs qui manquent d'expérience en matière de TIC.

Pour le quatrième axe :

8). Comment évaluez-vous vos étudiants s'ils utilisent l'outil informatique ?

- Si l'apprenant arrive à synthétiser le contenu.
- S'il peut s'exprimer à l'aise sur le sujet.
- En évaluant le respect et le non-respect des caractéristiques du message oral.

II- Bilan et perspective

Tout au long de cette partie pratique, nous avons essayé d'analyser les réponses des enseignants enquêtés quant à la description du déroulement des séances. D'après les réactions de ces derniers, nous pouvons dire que notre recherche effectuée a été bénéfique dans plusieurs aspects.

En effet, il nous a permis d'être en contact avec l'outil informatique qui est un support indispensable dans nos pratiques quotidiennes de classe et à déterminer quel type d'exploit et quelles activités pédagogique mettre en pratique dans les diverses situation (selon les besoins et les attentes des apprenants).

Le questionnement nous a également permis de passer de la théorie à la pratique et enfin d'acquérir des savoir-faire.

Nous sommes très satisfaits d'avoir touché la réalité du terrain du doigt car il a été positif et nous a permis d'enrichir nos connaissances et notre savoir-faire car avant nous n'avons qu'une petite idée sur comment faire pour réaliser une activité à l'aide de ce support.

Cependant plusieurs obstacles viennent entraver la réalisation de cet objectif. Pour la période d'observation (6 heures) était insuffisante pour acquérir le maximum d'expérience concernant l'exploitation des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) comme support didactique vu que le module de « TICE » figure dans le programme de la 1^{ère} année licence et qu'il est une proposition de notre directeur de recherche pour mettre en pratique notre travail de recherche en parallèle sur le module de « compréhension et production de l'oral ».

En tout cas, l'enseignant d'application nous a donné le libre choix d'aborder les différentes méthodes lors des présentations de ces cours accompagnés de supports vidéo ce qui nous a donné de l'expérience et l'opportunité de bénéficier de beaucoup d'informations qui nous aideront plus tard dans notre parcours professionnel.

CONCLUSION

Conclusion

“L'école de demain, cela reste en premier lieu l'enseignant. Malgré les promesses de cours en ligne révolutionnaires, l'impact de ces enseignements au niveau mondial reste modeste. Pour l'heure, les grandes tentatives menées pour numériser l'enseignement sont plus ou moins des échecs. On voit bien que, finalement, ce qui compte ce n'est pas le médium, la technologie, mais la relation humaine entre l'enseignant et l'élève ou l'étudiant. Cela demeurera ; j'y crois profondément”.

Cédric Villani.

L'intégration des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) s'inscrit dans les principes socioconstructivisme de l'apprentissage lesquels impliquent une démarche de construction sociale des savoirs à partir de ceux déjà intégrés jusqu'à l'acquisition de ceux qui sont visés.

La méconnaissance de l'outil informatique et la peur de dérives probables laissent les enseignants perplexes face à cette forme de travail.

Cette recherche nous a aidé à confirmer les hypothèses de départ : il se pourrait que les NTIC favoriseraient l'apprentissage de l'oral. L'utilisation des NTIC motiverait les étudiants à s'exprimer librement.

Ce travail de recherche nous a permis de changer nos représentations sur le travail avec les nouvelles technologies d'information et des communications.

Loin d'être une panacée pour l'enseignement-apprentissage du FLE, le travail avec les nouvelles technologies d'information et des communications donne un nouveau souffle à la classe en apportant une meilleure motivation aux apprenants en prenant en compte les besoins spécifiques et les différences entre les apprenants.

Vu l'apport considérable du travail avec l'outil informatique dans l'enseignement-apprentissage du FLE, une formation des enseignants dans ce domaine s'avère nécessaire.

Donc, le travail avec les nouvelles technologies d'information et des communications optimise l'enseignement-apprentissage du FLE en favorisant la réussite et l'autonomie des apprenants.

Ce travail de recherche pourrait être complété par une recherche sur l'impact de l'usage des technologies numériques sur les apprenants.

Références bibliographiques

Ouvrages :

- Don D., Dictionnaire de l'E.A.O., Paris, Ophrys, 1988.
- Linard M., Des Machines et des Hommes – Apprendre avec les nouvelles technologies, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Zähler C., second language acquisition and the computer : variation in second language acquisition, Recall, 1995.

Articles et revues :

- Bertin H., Conception de leçons multimédia : liberté ou guidage ? Rennes, publié dans A.sp., N° 19-22, 1998, adresse URL : <https://asp.revues.org/2876> (page consultée le 06 mai 2017)
- BENZEROUAL Tarek, Intégration des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) pour un meilleur enseignement-apprentissage du français langue étrangère (FLE) au niveau du département de français (Batna) Didactique, université Batna 1 Hadj Lakhdar, 2008, adresse URL : http://theses.univbatna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=3555&Itemid=3 (page consultée le 06 mai 2017)
- Françoise Demaizière, Autoformation, nouvelles technologies et didactique - Réflexions et propositions méthodologiques, 14 novembre 1996, adresse URL : http://didatic.net/article.php3?id_article=29 (page consultée le 06 mai 2017)
- Hocine Khelfaoui, Les TIC dans le système algérien d'enseignement et de recherche, TIC & développement, 11 mai 2005, adresse URL : <http://www.tic.ird.fr/spip4964.html?article123> (page consultée le 06 mai 2017)

Dictionnaires :

- Dictionnaire numérique :
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/TIC/10910450>
http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8349470

Sitographie :

- <http://www.amtice.ulg.ac.be/activites/Definir-et-distinguer-TIC-et-medias/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Technologies_de_l%27information_et_de_la_communication
- <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Technologies%20de%20l'informati%20et%20de%20la%20communication/fr-fr/>
- <http://www.tice-education.fr/index.php/tous-les-articles-erressources/articles-informatiques/719-les-tices-cest-quoi>
- <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=8126>

Annexes

Questionnaire destiné aux enseignants de français

Je suis étudiant en deuxième année Master de français, option Didactique, il s'agit d'une enquête anonyme que je veux réaliser dans le cadre d'une recherche sur l'Intégration des nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC) pour l'enseignement-apprentissage de l'oral (Cas des étudiants de département de Français – Classe 1ère année Licence). Je remercie vivement tous les enseignants qui voudront bien prendre un moment de leur temps pour répondre à ce questionnaire.

Sexe :

- Homme
- Femme

Expérience :

- Moins de cinq ans
- Plus de dix ans

Effectifs :

Le nombre d'étudiants dans vos classes est :

- Plus de trente
- Plus de quarante

1) Avez-vous eu recours aux nouvelles technologies d'information et de communications au cours de votre carrière ?

- Jamais
- Parfois
- Souvent

- Si la réponse est « jamais », citez les raisons.

.....
.....
.....
.....
.....

